

Les Châteaux de la Loire

Descriptif

Notre randonnée des Châteaux de la Loire parcourt les plus beaux joyaux architecturaux de la Renaissance, en commençant par le château royal de Chambord. La liste des merveilles parcourues donne le vertige : Chambord, Beauregard, Fougères, Chaumont, Clos-Lucé et Chenonceau.

Hébergements en hôtels très confortables avec piscines, excellents repas de traiteurs, une randonnée royale ! De 3h30 à 4h à cheval par jour.

Comme pour toutes nos randonnées en France, le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée. Il est possible d'arriver en train à Blois-Chambord puis de prendre un taxi (40/45 €).



Programme

Jour 1 : accueil entre 16 et 19h à l'hôtel La Clef des Châteaux, Maslives (41) pour le briefing, le dîner et la nuit.

Jour 2 : nous partons à cheval sur les chemins de Grande Sologne, puis sur les pistes forestières du Domaine National de Chambord, pour atteindre le château pour le déjeuner. Chambord, fleuron de la Renaissance, est une merveille architecturale commandée par François Ier, avec la collaboration de Léonard de Vinci. Visite libre (2h) puis déjeuner au pied du château. Après-midi à cheval jusqu'au village de Tour-en-Sologne où dormiront les chevaux. Nouvelle nuit et dîner à La Clef des Châteaux. 3h30 à cheval.



Jour 3 : nous repartons à cheval en direction du château de Beauregard (XV^e siècle) pour le déjeuner. Visite libre du château (1h), magnifiques plafonds en lapis lazuli. Puis nous repartons à cheval et quittons peu à peu la Sologne pour entrer en Touraine et rejoindre le village d'Ouchamps. Diner et nuit au Relais des Landes (piscine). 4h à cheval.

Jour 4 : nous découvrons en fin de matinée le ravissant château de Fougères-sur-Bièvre. Construit au XV^e siècle par Pierre de Refuge, trésorier de Louis XI, ce petit château s'inscrit entre Moyen-Age et Renaissance. Visite libre (1h) suivie du déjeuner. Retour à cheval l'après-midi entre vignes et forêts pour retrouver Ouchamps. Nouvelle nuit et dîner au Relais des Landes. 4h à cheval.

Jour 5 : nous traversons le Beuvron à Candé, et rejoignons en fin de matinée les rives de la Loire et le magnifique château de Chaumont-sur-Loire qui les surplombe. Déjeuner au château suivi de sa visite libre (1h30) et de ses magnifiques jardins. Nous chevauchons le long de la Loire jusqu'au village de Mosnes. Diner et nuit au Domaine des Thomeaux (piscine et spa). 4h à cheval.

Jour 6 : visite du château du Clos-Lucé à Amboise (1h30). Ancienne demeure de Léonard de Vinci, cette superbe bâtie Renaissance abrite le musée de ses inventions. Puis nous quittons Rilly vers les rives du Cher. Après le déjeuner à Vallières, nous chevauchons en direction du magnifique château de Chenonceau, où les chevaux passeront la nuit. Transfert des cavaliers au Domaine des Thomeaux pour le dîner et une nouvelle nuit. 3h30 à cheval.

Jour 7 : visite libre du château de Chenonceau (1h30). Le "château des Dames" est une merveille tant par son architecture extérieure que par ses intérieurs richement meublés. Départ ensuite pour une matinée sur les rives du Cher jusqu'à Chisseau pour le déjeuner. Dernière après-midi en direction de Montrichard pour la fin de notre périple avec une superbe vue sur les ruines de son donjon médiéval. Transfert à Maslives et retour à l'hôtel La Clef des Châteaux pour le dîner et la dernière nuit. 3h30 à cheval.

Jour 8 : après le petit-déjeuner, départ en voiture, ou taxi pour la gare de Blois.

Départ	Retour	Prix
3.04.2026	10.04.2026	2 490 €
24.04.2026	1.05.2026	2 490 €
22.05.2026	29.05.2026	2 490 €
12.06.2026	19.06.2026	2 490 €
29.06.2026	6.07.2026	2 490 €
24.07.2026	31.07.2026	2 490 €
3.08.2026	10.08.2026	2 490 €
31.08.2026	7.09.2026	2 490 €
5.10.2026	12.10.2026	2 490 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Standing

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en Val de Loire, hébergements en hôtels très confortables, la plupart avec piscine. Déjeuners champêtres complets élaborés par notre traiteur, ou pris dans des restaurants locaux, dîners pris dans les beaux hôtels du parcours. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, crème solaire, gourde, appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

A Blois, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : avril 5-16°, mai 9-19°, juin 12-23°, juillet 13-25°, août 13-24°, septembre 11-21°, octobre 7-16°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les nuits d'hôtel en chambres doubles, tous les repas.

Le prix ne comprend pas l'acheminement en Val de Loire, l'assurance multirisques, les boissons autres que l'eau, les droits d'entrée des monuments, les dépenses personnelles. Pour les cavaliers se rendant à Blois en train, le tarif des taxis vers Maslives est d'environ 40/50 € (20 km). Le supplément chambres individuelles est de 450 €. Il s'applique également en cas d'inscription individuelle et d'absence d'une autre personne du même sexe pour partager des chambres doubles.

Le départ de cette randonnée est garanti à partir de 2 cavaliers, pour un maximum de 8 cavaliers.

Poids

Le poids maximum est de 85 kg pour cette randonnée.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Mutuaide Assistance dont la prime est de 4% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservions le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces naturels que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

